



FÉDÉRATION SYNDICALE
des activités postales et de télécommunications
25/27 rue des Enverges 75020 PARIS
Tél 01 44 62 12 00 / Fax 01 44 62 12 34
www.sudptt.fr / sudptt@sudptt.fr

Monsieur le préfet du Loiret
181 rue de Bourgogne
45042 Orléans

Le 23 juillet 2008

Objet: régularisation de M. Houari Djebbar

Monsieur,

Nous sommes stupéfait de la décision que vous venez de prendre concernant M. Houari Djebbar. Alors que la situation de cet homme est dramatique, vous lui appliquez des mesures qui sont loin de refléter les traditions d'accueil de la France.

Tout d'abord, la méthode employée pour l'arrêter à la préfecture est inadmissible.

Deuxièmement, sa situation de santé est assez grave pour lui octroyer le séjour permanent sur le sol français. La politique du chiffre à tout prix que mène le gouvernement et que vous semblez relayer d'après cette affaire n'est pas acceptable.

Nous protestons donc vivement contre la situation dans laquelle vous avez plongé Houari Djebbar.

Nous vous demandons de réexaminer son cas et de lui octroyer un titre de séjour définitif.

En attente de votre réponse,
Veuillez recevoir mes salutations

Pour la fédération SUD PTT
M. Hugo Reis